



Bourron-Marlotte

actualités



Rentrée scolaire 2017



La rentrée scolaire de nos élèves s'est bien passée dans l'ensemble malgré le changement d'organisation décidé en juillet après accord de l'Académie : la semaine est de nouveau passée à 4 jours impliquant la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires (NAPS).

Cette nouvelle réorganisation, nous a permis d'accéder à plusieurs demandes de parents qui nous semblaient aller dans le bon sens.

► [Lire l'article en intégralité p.2](#)

Gare de Bourron-Marlotte

Début des travaux du passage souterrain

► p. 4

Actualités des associations

► p. 8

L'agenda

► p. 11

► édito

Après une pause estivale bien méritée pour refaire notre plein d'énergie, la rentrée de septembre fut particulièrement active et dynamique à Bourron-Marlotte.

Rentrée scolaire d'abord qui s'est déroulée de façon optimale avec l'ouverture du nouveau restaurant scolaire le jour même de la rentrée des classes. Pour la réalisation de ce projet ambitieux et indispensable, initié il y a 12 ans, l'équipe de suivi mérite toutes nos félicitations : élus et service technique, maître d'œuvre et entreprises. C'est aussi le retour à la semaine scolaire des 4 jours sans le mercredi matin, conformément aux souhaits de la municipalité, des enseignants et des parents.

Rentrée des associations avec les traditionnels forum, vide grenier, salon Art et Terroir et Foulée Bourronnaise.

Rentrée culturelle avec la superbe exposition des œuvres d'Auguste Allongé grâce à un généreux donateur et les remarquables concerts en notre église Saint Sévère.

Tous ces événements, si appréciés par tous, ne nous font cependant pas oublier la réalité de la gestion communale dans un contexte toujours plus contraint suite à la forte baisse des dotations depuis 5 ans et à la hausse des charges imposées par l'Etat.

Pour autant, nos concitoyens aspirent légitimement à plus de services dans un village où il fait bon vivre et notre challenge pour la préparation du budget 2018 est de rechercher avec beaucoup d'attention de nouvelles pistes d'économies pour maîtriser nos dépenses dans l'intérêt général.

Fort heureusement, nous avons des projets majeurs en préparation pour l'an prochain, entièrement ou largement financés, et c'est la marge de manœuvre qu'il nous faut aujourd'hui saisir avec détermination pour honorer notre engagement d'élu.

Jean-Pierre Joubert, Maire



Rentrée scolaire 2017

La rentrée scolaire de nos élèves s'est bien passée dans l'ensemble malgré le changement d'organisation décidé en juillet après accord de l'Académie : la semaine est de nouveau passée à 4 jours impliquant la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires (NAPS).

Cette nouvelle réorganisation, nous a permis d'accéder à plusieurs demandes de parents qui nous semblaient aller dans le bon sens.

Horaires de garderie

Les horaires de garderie sont passés en forfait le matin ou le soir à 2 euros chacun, pour laisser aux parents le temps de déposer les enfants.

Les enfants pourront arriver le matin à partir de 7h (au lieu de 7h30) et le soir aller à la garderie de 16h30 à 19h.

Tarifs de restauration

Les tarifs de restauration scolaire sont désormais calculés selon le quotient familial, ce qui avait été réclamé à plusieurs reprises dans les conseils d'école. Ce tarif n'avait pas été augmenté depuis plusieurs années malgré la hausse des charges.

Pour rappel, le prestataire des repas est API RESTAURATION.

L'étude dirigée

Le service de l'étude (aide aux devoirs) se fait en groupe de 15 enfants de 16h30 à 18 h dont une demi-heure de récréation et est sous le contrôle des enseignants. Le tarif de l'étude reste inchangé, soit 2,75 € par soir. Pour les enfants inscrits à la garderie après l'étude (jusqu'à 19h) un tarif forfaitaire de 3,75 € sera demandé (étude + garderie).

Effectifs

L'école maternelle « Charles Moreau-Vauthier » accueille aujourd'hui 78 enfants répartis en trois classes :

- la classe de la petite section est encadrée par madame Brunet, la directrice (22 élèves),
- la classe de la moyenne section est encadrée par madame Regeasse (30 élèves) et la classe de la grande section est encadrée par madame Gustin (26 élèves).

L'école élémentaire « Jules Renard » accueille aujourd'hui 153 enfants répartis en six classes :

- classe de CP encadrée par madame Bauer (24 élèves),
- classe de CP/CE1 encadrée par madame Ducroux (23 élèves),
- classe de CE1 encadrée par madame Poidevin, la directrice (25 élèves),
- classe de CE2/CM1 encadrée par madame Cossa (25 élèves),
- classe de CM1 encadrée par madame Haeuw (26 élèves),
- classe de CM2 encadrée par madame Nogacz (30 élèves).

Le centre de loisirs

Le mercredi, l'organisation du centre de loisirs est flexible puisqu'il est possible d'inscrire les enfants à la journée ou demi-journée, avec ou sans repas et les horaires d'ouverture sont adaptés à ceux du scolaire.

Le quotient familial pris en compte est celui de la restauration scolaire.

Nouveau restaurant scolaire



Le nouveau restaurant apporte un confort considérable aux enfants de l'école maternelle : ils n'ont qu'à traverser le couloir pour arriver directement à la cantine où ils sont servis à table, surveillés par les ATSEMS.



Pour les élèves de l'école élémentaire ce fut la grande découverte du self-service avec le choix des entrées, des fromages et des desserts. ■

Départ en retraite à l'école Jules Renard

Le 7 juillet dernier, Mme Fabienne Montclair a refermé, émue, la porte de sa classe pour une retraite bien méritée après 27 années d'enseignement.

Elle a souhaité à tous une excellente rentrée et une belle année scolaire 2017/2018. ■



RETOUR EN IMAGES



Le nouveau conseil municipal enfants élu le 13 octobre.



Lors du **Forum des Associations** le 3 septembre, Nathalie Gaité et Christian Villoing ont été honorés pour leur implication dans l'association Football Club Inter Loing.



Cette année encore de nombreux participants étaient au départ de la **Foulée Bourronnaise** le samedi 2 septembre pour courir les 10 km.



Journées du patrimoine 2017 (16-17 septembre) : à la découverte de Marlotte avec Françoise Cantonnet.



Comme tous les **13 juillet**, les enfants étaient ravis de faire le tour du village munis de ballons éclairés.

Salon du livre 2017 La jeunesse à l'honneur

La prochaine et 6^{ème} édition du Salon du Livre, organisée par la Bibliothèque Municipale, se tiendra dimanche 26 novembre 2017 à l'espace Jean Renoir, en journée continue de 10h à 18h, autour de la thématique de la jeunesse. La littérature générale sera aussi présente avec ses romans et polars. Il est prévu l'après-midi des ateliers d'animation pour les enfants (contes et illustration d'album). Les auteurs seront présents toute la journée pour la dédicace de leur ouvrage, et à leurs côtés, nos partenaires les librairies Le Nénuphar et l'Empreinte. Cette édition du salon du Livre a l'ambition de compléter l'offre culturelle déjà proposée dans notre village, de favoriser les rencontres entre les auteurs et les visiteurs.

A cette occasion, seront exposés les dessins réalisés par des artistes invités dans la forêt de Fontainebleau par l'association l'Atelier. ■

Entrée libre



Affiche réalisée par les élèves de CM2 pendant l'année scolaire 2016-2017.

Gare de Bourron-Marlotte Début des travaux du passage souterrain



SNCF Réseau investit pour la sécurité des voyageurs. Fin 2018, la traversée piétonne au niveau des voies en gare de Bourron-Marlotte sera supprimée, et remplacée par un passage souterrain sous les voies ferrées. Il sera équipé d'escaliers desservant chaque quai et de rampes d'accès afin de faciliter les déplacements des

personnes à mobilité réduite. Ces travaux sont réalisés et financés à 100% par SNCF Réseau.

Le week-end du 30 mars au 02 avril 2018, se déroulera une opération coup de poing de 54 heures, au cours de laquelle les cadres préfabriqués du passage souterrain seront mis en place à l'aide d'une grue. La circulation des trains sera interrompue durant cette période.

Une fois le passage souterrain ouvert aux voyageurs, la traversée piétonne au niveau des voies sera supprimée et les zones surbaissées des quais seront rehaussées afin de prévenir toute traversée sauvage de la plateforme ferroviaire.

Dans le cadre du déploiement du nouveau matériel roulant Regio2N sur la ligne R, SNCF Réseau prévoit également l'extension des deux quais sur le même week-end afin de limiter les nuisances dues au chantier. ■

Le Centre Communal d'Action Sociale invite tous les séniors de la commune à une lecture de conte par 2 conteuses professionnelles le jeudi 9 novembre à 15h en salle du Conseil.

Conseil Municipal

21 juillet 2017

- Modification des tarifs liés aux prestations du service périscolaire.
- Modification de taux d'abattement sur la taxe d'habitation 2018.

28 septembre 2017

- Démission d'un Conseiller municipal : Sylvain Lavelle.
- Mise à jour des statuts de la communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau.
- Intervenant extérieur de musique.
- Règlement intérieur service périscolaire.
- Dons d'œuvres et d'un terrain à la commune. ■

Pour rappel, les séances du conseil municipal sont publiques et les comptes rendus intégraux sont consultables sur le site internet <http://bourronmarlotte.fr/> (rubrique « Vie municipale ») ou à la mairie.

Sénatoriales

Résultat du vote en un seul tour des 3 216 « grands électeurs » inscrits pour élire les 6 Sénateurs de Seine et Marne :

- Liste LR : 1305 voix soit 42.2% des votes exprimés

Trois élus : Anne Chain-Larché / Pierre Cuyers, Sénateurs sortants, et Claudine Thomas, Conseillère régionale

- Liste LREM : 708 voix soit 22.9%

Deux élus : Arnaud de Belenet, maire de Bailly-Romainvilliers et Conseiller départemental, et Colette Mélot, Sénatrice sortante LR

- Liste PS : 540 voix soit 17,5%

Un élu : Vincent Eblé, Sénateur sortant
Autres listes n'ayant pas d'élus : PC (276 voix, 8.9%), Divers droite (125 voix, 4.1%), FN (107 voix, 3.5%) et Alliance écologie (29 voix, 0.6%). ■



Evolution des impôts

Les impôts locaux désignent les impôts prélevés par des collectivités territoriales (région, département, commune) et ont pour vocation d'alimenter leurs budgets de fonctionnement. Ils regroupent notamment la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, ou encore la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

	Taxe d'habitation %		Taxe foncière bâtie %		
	Commune	Interco	Commune	Interco	Département
2013	9.58	7.85	19.76	0.45	15.70
2014	9.58	7.85	19.76	0.45	15.70
2015	10.06	8.37	20.75	0.482	15.70
2016	10.06	8.37	20.75	0.482	18.00
2017	10.32	8.37	21.19	0.482	18.00
2017/2013	+7.7%	+6.6%	+7.2%	+7.1%	+14.7%

Depuis 2013, la part communale de la taxe d'habitation a augmenté de 7.7% (soit une moyenne de 1.5%/an) contre 7.2% pour la taxe foncière bâtie (1.4%/an). En 2017, la recette communale attendue au titre des impôts locaux est de 1 289 349 € ce qui représente 50% de notre budget de fonctionnement.

Au-delà des recettes fiscales perçues par la commune, l'Etat verse chaque année une Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est la principale attribution de l'État aux collectivités territoriales. La commune a vu sa DGF baisser de 45% en 5 ans puisqu'elle était de 357 130 € en 2013 contre 195 149 € en 2017, soit une perte de dotation annuelle de 161 981 €.

Dans le même temps, l'Etat a mis en place depuis 2012 un Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) qui est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse, et donc les inégalités, entre les différentes collectivités territoriales. Ainsi les communes issues d'une intercommunalité dont les habitants ont un potentiel financier favorable verse le FPIC au profit des communes dont les habitants ont un faible potentiel financier.

Bourron-Marlotte, considérée comme ayant un potentiel fiscal favorable, a versé une contribution annuelle de 16 134 € en 2013 en hausse tous les ans pour atteindre 55 885 € en 2017, soit une augmentation de 346 %.

Ainsi depuis 5 ans, la baisse de la DGF et l'augmentation du FPIC représentent pour la commune un déficit de recettes de 201 732 € en 2017, soit 8 % du budget de fonctionnement qu'il a fallu compenser.

Première réaction : « Faisons des économies au lieu d'augmenter nos impôts ! ». Or, nous sommes depuis déjà plusieurs années dans la construction de budgets contraints et maîtrisés pour compenser cette perte croissante de ressources puisque les charges d'un budget communal restent, pour leur majeure partie, difficilement compressibles (salaires, entretien des écoles, des bâtiments et équipements publics, de la voirie, assurances...).

A titre d'exemple :

- il n'y a pas eu de dérive des salaires du personnel entre 2013 et 2017 puisque la hausse moyenne annuelle sur la période est inférieure à 1%

- nous mutualisons progressivement certains achats et services au sein de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) afin de bénéficier, par effet volume, de tarifs négociés et avantageux.

Comme chaque année, le budget 2018 sera préparé avec la plus grande attention et le souci constant de saisir et provoquer toutes les sources d'économies possibles. ■

► HORAIRES DE LA MAIRIE

- Du lundi au mardi : 9h-12h et 14h-17h30
- Vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Samedi : 9h-12h

► LE SERVICE ALLO DÉCHETS

Afin de répondre aux besoins des habitants, le service Allo déchets a été mis en place sur tout le territoire du SMICTOM de la région de Fontainebleau.

Ce service de collecte à domicile sur simple appel téléphonique coûte 10€ le m³ sauf pour les gravats 20€ le m³.

01 64 23 35 54

► URBANISME

Vous avez sans doute remarqué les affiches jaunes dans le village ou en mairie et pris connaissance de la « modification simplifiée » en cours de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette procédure a pour seul objet de corriger les erreurs graphiques et autres du PLU original du 17/05/2013

Cf. site mairie : « services et démarches » puis « urbanisme » puis « PLU »

Horaires du service urbanisme

Uniquement sur rendez-vous

- le lundi de 14H30 à 17H30
- du mardi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 17H30
- le vendredi de 9H à 12H et de 14h00 à 17H
- le samedi de 9H à 12H

► GARE AUX ARNAQUES : CONSEILS PRATIQUES

- Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans vos boîtes à lettres : n'utilisez pas ces numéros de téléphone
- Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéros d'urgence
- Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches ou par les fédérations professionnelles
- N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assurance
- N'acceptez que des travaux d'urgence ; les prestations supplémentaires pourront être réalisées plus tard
- Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit
- Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire

Source : la République de Seine et Marne du 2 octobre 2017



Un nouveau fournil : ouverture « officielle » de la boulangerie !



Après une période intermédiaire pendant laquelle le pain était livré depuis St-Pierre-les-Nemours alors que de très importants travaux étaient réalisés, la boulangerie s'est dotée d'un fournil entièrement refait et rééquipé de nouveaux matériels : pétrin, chambre de pousse, four... tout est neuf !

Catherine vous accueille tandis que le nouveau boulanger Nico s'active au fournil depuis l'aube jusqu'au soir pour vous offrir de belles baguettes croustillantes, des pains variés, des brioches... Tous ces bons produits sont faits à partir de la farine des Moulins Fouché, basés depuis 1860 à La Ferté Alais, farine elle-même issue des meilleurs blés du Gâtinais et de la Beauce, une région que certains appellent « le jardin des blés » ! Le laboratoire de pâtisserie est prêt et accueillera prochainement son pâtissier. A re-découvrir au quotidien ! ■

30 rue Murger
01 64 29 96 92
Tous les jours sauf le mercredi
7h-13h / 15h30-19h30
Dimanche et jours fériés : 7h-13h

Une nouvelle façade dans l'esprit « Village de Caractère »



Mélanie Lefevre, dans la logique de sa nomination au titre du label village de caractère, a repensé sa façade, à la fois pour lui donner un style sobre et élégant, et pour mieux exprimer ses différents « métiers » : coiffeur – styliste – barbier.

L' espace intérieur a également été modifié avec notamment la mise en place d'un vrai corner barbier : rasage, entretien et taille de la barbe, soin, cire etc... toutes les barbes sont travaillées avec précision par le coupe chou et le



coup de ciseau de Mélanie. Et bien sûr, hommes, femmes et enfants de notre village sont tous accueillis et écoutés pour être coiffés dans le respect de leur personnalité.

Et cette jeune femme, toujours en quête d'idées, proposera bientôt la pose d'extensions. ■

170 rue du Général Leclerc
Avec ou sans rdv
06 06 69 24 78

Nouvelle esthéticienne



L'institut Intao situé au 14 bis rue du maréchal Foch, château de Bourron, vous accueille dans une ambiance chaleureuse et apaisante.

Vous y trouverez des soins esthétiques, soins visage et corps relaxants sans oublier les soins minceurs !

Votre praticienne Mélinna, d'une expérience de plus de 13 ans utilise des produits Naturels et 100% Fabrication Française. ■

Renseignements
06 28 04 91 42
institut.intao@yahoo.com

Boutique éphémère

Pour vos cadeaux de Noël, visitez la boutique éphémère ! Une nouvelle boutique, tenue par deux jeunes femmes passionnées, a ouvert face au restaurant le Martingo.



Sur le thème du cadeau et de la décoration, vous y trouverez un choix de compositions végétales décoratives, de cachemire (pulls, ponchos et plaid), de petits meubles et objets de décoration, d'objets faits main en matière naturelle...

Cette « collection » sera complétée régulièrement par les productions de créateurs de la région qui viendront renouveler et amplifier le choix. Une bonne raison pour passer régulièrement !

A noter qu'une partie de ces produits est vendue au profit de l'Association « Fleur de Bitume » qui vient en aide aux écoles défavorisées dans le monde. En cette période d'avant Fêtes, une visite s'impose pour y faire vos achats-cadeaux ou tout simplement pour vous gâter vous-mêmes. Le 31 décembre, ce sera fini ! Caractère éphémère oblige ! ■

30 rue du Général de Gaulle
Tous les jours sauf le lundi



Académie d'Orgue

Du 9 au 14 juillet 2017, la 4^{ème} Académie d'Orgue de Bourron-Marlotte a reçu 23 stagiaires dont plusieurs étrangers et une majorité de jeunes, tous très talentueux. Les cours, les ateliers et bien sûr les concerts étaient ouverts au public. Et il n'y avait pas que de l'orgue mais aussi du chant, du clavecin, du violoncelle, de la flûte traversière... Une belle semaine d'art musical orchestrée par Jérôme Mouterde et Eric Lebrun et son équipe de professeurs. ■

Cérémonie de nationalité française



D'origine portugaise et arrivés en France il y a déjà 50 ans, Custodio (Gus) De Faria, conseiller municipal, et son épouse Grace habitent notre commune depuis 1987. Ils viennent d'acquiescer la nationalité française par décret remis par Monsieur Jean-Marc Giraud, Sous-Préfet de Fontainebleau. ■

Etape cycliste à la mairie-musée



A partir d'une péniche itinérante, des groupes de touristes étrangers, le plus souvent américains, découvrent nos villages à vélo et font dorénavant étape à la mairie-musée avant une pause-café au Martingo. ■



Exposition Auguste Allongé

Du 10 septembre au 22 octobre, l'exposition Auguste Allongé (1833-1898) a rappelé à l'Espace Renoir l'ambiance de l'exposition Armand Charnay présentée en 2015.



Les enfants des écoles de Bourron-Marlotte ont découvert les œuvres d'Auguste Allongé avec les visites contées animées par Marielle Guenebault et Catherine Dodu.

La commune de Bourron-Marlotte a souhaité remercier un don exceptionnel et célébrer les œuvres du peintre Allongé, en présentant une partie de la collection de M. Jean-Pierre Didier qui a donné à la Mairie-Musée 45 dessins de notre « petit maître » marlottin. Avec plus de 2500 visiteurs, sans compter les enfants des écoles qui ont découvert les œuvres à travers des visites contées organisées et animées par Marielle Guenebault et Catherine Dodu, ce projet peut être considéré comme un succès. Cette exposition, agrémentée par des conférences et des promenades, n'aurait toutefois pu voir le jour sans le soutien étroit et indispensable des associations des Amis du Musée et des Amis de Bourron-Marlotte, de leurs nombreux bénévoles enthousiastes et bien évidemment des nombreux ser-

vices de la commune. Elle a bénéficié en outre du partenariat des Amis de la Forêt de Fontainebleau et des Amis de Rosa Bonheur ainsi que de l'appui financier de cinq entreprises privées (Crédit Agricole, Balouzat Opticiens, L'Aigle Noir, Galerie Motte-Masselink, Librairie Galerie L'Empreinte) et de l'aide de Fontainebleau Tourisme, du département de Seine-et-Marne et de Seine-et-Marne Tourisme. Nous les remercions tous vivement ! ■

Un catalogue, des cartes postales et des affiches de l'exposition sont en vente à la mairie !



« De la musique pour les enfants autistes ! »

C'est par ces mots, que Jean-Pierre Sacchet parle de ce beau projet d'offrir à 6 élèves autistes une heure d'éveil musical par semaine dans les locaux de l'école de musique de Bourron-Marlotte.

Président de l'école de musique associative inter-communale ACCORDS, œuvrant sur une partie du sud de la Seine-et-Marne, Jean-Pierre SACCHET bataille pour l'ouverture dès ce mois de septembre d'une classe pour les enfants autistes scolarisés à l'Institut médico-éducatif (IME) de la Sittelle créé en 1963, et basé à Fontainebleau et Bourron-Marlotte.

Les bienfaits de la musique sur les enfants atteints de troubles autistiques sont reconnus. On parle ainsi de musicothérapie. Le but est d'éveiller le potentiel créatif des jeunes et l'expression de chacun dans le respect de l'autre. Il s'agit également de favoriser le plaisir de jouer ensemble et de développer les échanges non verbaux. Par ailleurs, profiter d'activités hors des murs de leur institution d'accueil favorise l'intégration sociale des enfants.

Un projet soutenu et porté par les dirigeants bénévoles de l'association musicale et ses professeurs professionnels qui ont lancé en juin un appel à financement participatif.

En plus, des municipalités, pour boucler le budget, l'association Accords 77 a besoin de 1000 € pour pouvoir rémunérer ses professeurs et lancer sa classe. ■

Pour soutenir cette initiative

<https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-accords>

Plus d'information sur l'association

Accords et ses cours de musique

<http://accords77.fr/>



Le Football Club Inter-Loing

La saison qui vient de s'écouler restera dans les annales du club !

En effet les séniors ont, pour la première fois, depuis la création du club, atteint la finale de la coupe 77 sud.

Pour le reste de la saison passée, les résultats de nos diverses équipes ont été conformes à nos ambitions.

A noter la 1^{ère} place en poule « Elite » de notre équipe U15 et la victoire de nos U6 au tournoi de Grez/Loing.

Les manifestations que nous avons organisées, brocantes ou tournois, ont eu un réel succès.

Lors du Forum de Bourron-Marlotte deux de nos dirigeants ont été honorés pour leur implication dans notre association : Nathalie Gaité et Christian Villoing (voir photo p. 3). Bravo à eux.

Cette saison, pendant les vacances de la Toussaint, nous organisons un stage de football sur le stade de la commune. ■

Venez visiter le site du FCIL en tapant : fcinterloing.fr

Pétanque : barbecue festif

Afin de célébrer l'été dans le village, le club de pétanque lançait le mardi 15 août son troisième grand concours annuel, le tournoi « Partie de Campagne ». Il était précédé d'un barbecue offert aux bénévoles et à tous les membres du club présents. Finalement, il était près de 20 heures lorsque la doublette de Laurent Thibaut et Sébastien Grillet a triomphé (13 à 7) de l'équipe adverse, Jacinto Gomez et Henri Gelsulmini. Malgré la pluie, le club avait convié ses membres à venir se restaurer autour d'un barbecue, grande fête aoûtienne pour laquelle la municipalité avait fourni coupes et matériel. Devant le succès, ce tournoi se tiendra désormais chaque année, le 15 août en 2018 (troisième incontournable rendez-vous avec le 14 mai et le 14 juillet).



Avec l'arrivée prochaine de l'hiver, la section belote est ouverte. Prochain tournoi le samedi 18 novembre à 14h au Bijou bar. Inscription obligatoire : 5€ par joueur (places limitées). Nombreux lots à gagner ! ■

Le Chant du Corps

Les différentes activités de l'Association

- Cours de Qi Gong :
- Le QI GONG, gymnastique énergétique douce, lente et profonde est accessible à tous et à tout âge..
- Atelier littéraire de poésie chinoise
- Atelier de peinture à l'encre de Chine et aquarelle
- Conférence Découverte et introduction au Yi Jing (Yi King)
- Stage de Yi Jing (Yi King)
- Formation d'astrologie humaniste
- Cours de chinois enfants. ■

Inscriptions et renseignements

01 64 45 68 61 / chantducorps@gmail.com
www.chantducorps.wix.com/chantducorps

Le Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié vous informe que deux nouvelles activités sont proposées :

- Cuisine, animée Tina JOUBERT, un mardi par mois de 10h à midi.
 - Œnologie, animée par Laurent PIRO, Sommelier des Prémices, un mardi par mois de 19h à 20h30.
- L'adhésion au Club s'élève à 16 € par personne. Il sera, par ailleurs, demandé une participation aux frais selon les mets et les vins proposés. ■

Pour plus d'information

Elisabeth Julliard, Présidente du Club
06 32 60 36 69

RUCHER

Nouveau cette année au «RUCHER», l'Atelier couture Niveaux : débutants à confirmés

Atelier animé par Catherine, Chantal et Marie-Aline
Tous les jeudis en alternance soit de 9h 30 à 17h, soit de 14h à 17h à la Maison Monier.

Objectifs : Avoir le plaisir de coudre en apprenant les étapes nécessaires pour être confiant et autonome pour la réalisation de son ouvrage et trouver une émulation créative au sein d'un groupe de petites « couz elles » pleines de projets.

Une bibliothèque de patrons sera mise à disposition des « couz elles » et le choix sera fait par les adhérents de l'atelier.

Matériel à apporter systématiquement : machine à coudre et rallonge électrique. ■

Renseignements

Catherine 06 60 42 91 96



Mieux vivre avec le yoga

L'association «Mieux vivre avec le yoga» reprend sa séance de yoga les mercredis à 9h à la salle des fêtes de Bourron-Marlotte. Des séances se déroulent également à Montigny-sur-Loing et à La Genevraye.

Les séances sont ouvertes à tous pour un yoga doux, antistress avec des postures simples sans souffrance, un travail de respiration bénéfique, de la relaxation et de la méditation. ■

Renseignements

Sur place à l'heure de séance

01 64 45 63 25

yoga.lagenevraye@orange.fr

www.bienetre-77.fr

Gymnastique Volontaire

Progresser à votre rythme...

Nos séances sont suffisamment diversifiées pour que vous puissiez toujours progresser. Nous vous proposons d'améliorer équilibre, coordination, tonus musculaire, souplesse et endurance.

Quel que soit votre niveau, vous bénéficierez d'un accompagnement personnalisé en salle comme en extérieur.

Notre offre de cours

Gym douce, Gym entretien : niveau 1 et niveau 2

(Choix entre deux niveaux de difficulté.)

Cardio Dance, Danse sportive et Marche nordique (11 séances à l'année)

Prix de l'adhésion annuelle avec licence FFEPGV comprise : 150€

Notre club est membre de la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire. ■

Renseignements

<http://gvbourron-marlotte.pagesperso-orange.fr/index.html>

Philippe Cazaban :

gymvolontaire-077024@epgv.fr

06 83 98 93 44

Nous n'irons plus au bois !

C'était à Bourron-Marlotte entre le 23 et le 27 août !

Nous n'irons plus au bois! Ce projet dit de «micro-résidence» consistait à inviter à Bourron-Marlotte six artistes, dessinateurs et peintres, afin de les immerger dans la forêt de Fontainebleau.



A l'issue de 3 jours de découverte et de travail sur le motif (un riche programme : nuit de la chauve-souris, rencontre avec le berger et ses 250 moutons...), les travaux et œuvres des artistes ont été présentés à l'atelier Delort. Ce projet a été conçu et mis en œuvre par Olivier Thévin soutenu par la Réserve de Biosphère de Fontainebleau et du Gâtinais (et Jean-Michel Martin, son directeur), l'association l'Atelier et la commune de Bourron-Marlotte. Une sélection des œuvres réalisées à l'occasion de cette résidence d'artistes sera exposée au Salon

du livre de Bourron-Marlotte, le 26 novembre, à l'espace Jean Renoir.

A signaler que pendant cette résidence, Isabelle Marcelli, artiste invitante, a fait une photographie à la chambre, avec la technique du collodion : cette photographie lui a valu une invitation à l'exposer au musée de Beaux-Arts de Lille à l'occasion de l'exposition consacrée au peintre Jean-François Millet (13 octobre 2017 au 22 janvier 2018). Elle reprendra l'intitulé de la résidence comme nom du cliché. ■

Les ateliers de l'atelier Delort

Atelier libre de dessins et peinture d'après modèle vivant

Poses courtes et moyennes

Lundi 18h15-21h15

Atelier dessin enfants

Mercredi

9h30-11h pour 6-8 ans

11h-12h30 pour les 8-10 ans

Atelier initiation

à la peinture à l'huile

Mercredi 14h-16h

Atelier art plastique enfants

A partir de 6 ans

Samedi 10h-12h

Atelier libre de dessin et peinture

d'après modèle vivant

Samedi 14h30-17h30



L'Atelier

160 rue du Général Leclerc

atelierdelort@gmail.com



Succès pour les œuvres du **Secours Catholique**

L'équipe du Secours Catholique, animée par Daniel Dromini, a réalisé un gain de 3300 € avec la braderie des 7 et 8 octobre, qui s'ajoute à celui de 600 € du concert caritatif du 30 septembre par les chorales réunies de Fontainebleau et de Milly-la-Forêt et l'ensemble musical Notes Solidaires. Prochain rendez-vous pour la dégustation de vin chaud sur le marché de Noël le samedi 16 décembre. ■

Donnez à lire

Offrons un livre à un enfant qui n'en a pas.

Du 17 octobre au 20 novembre, le Secours populaire français, les libraires indépendants et leurs clients initient une opération solidaire qui vise à offrir des livres jeunesse aux enfants et adolescents qui n'en ont pas. Le principe de « Donner à lire » est simple : achetez un livre jeunesse à la librairie l'Empreinte, rue du Général Leclerc, confiez-le à votre libraire, ce livre sera offert à un enfant accompagné par le Secours Populaire. ■



► dates à retenir

NOVEMBRE

Samedi 11

Cérémonie de commémoration du 11 novembre

Dimanche 26

Salon du livre
Espace Jean Renoir

DÉCEMBRE

Vendredi 8 et samedi 9

Téléthon

Samedi 16

Marché de Noël

Samedi 16

- Spectacle pour les enfants
Salle des fêtes
- Marché de Noël à 14h
Maison de retraite
Les Chênes Rouges

Dimanche 17

Goûter des anciens
Salle des fêtes

JANVIER 2018

Lundi 15

Vœux du Maire à 18h30
Gymnase André Poirier

► état civil

NAISSANCES

- 23 juin Gabriel FOGEN
- 30 juin Maatthe MENDY
- 6 juillet Mila HANNOT
- 9 juillet Oscar MARQUES ROY
- 1^{er} août Adam HAJJOUBI
- 10 août Romane CHAMAYOU
- 20 septembre Anne BENHAMOU
- 23 septembre Mathéo MONCOMBLE
- 25 septembre Kate FERRIERES CALOTTE

MARIAGES

- 29 septembre Jean-Marc TOURIN et Stéphanie LELU
- 12 octobre Jean-Michel MARTIN et Isabelle MARTIJA-OCHOA

DÉCÈS

- 28 juillet Stanislas Marcel GALAS, 86 ans
- 3 août Marc Emile SCHWEISS, 85 ans
- 4 août Pierre LIBEYRE, 96 ans
- 3 septembre Cécile BREUIL ép. PERSON, 88 ans

Directeur de publication : Jean-Pierre Joubert
Adjointe en charge de la communication : Chantal Payan
Comité de rédaction : Frédéric Bassoulet, Marie-Hélène Camus, Josette Destribats, Joëlle Soler, Béatrice Portelette, Nicolas Quénu, Anne-Isabelle Roubaï
Conception : Isabelle Martija-Ochoa
Impression : Dupli Concept
Diffusion gratuite
Dépôt légal : Octobre 2017

6ÈME

BOURRON-MARLOTTE



SALON DU LIVRE

Espace Jean Renoir



Organisé par la bibliothèque municipale
Ateliers contes et illustrations

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2017

de 9h30 à 18h00

Entrée libre

Réalisation
des élèves du CM2

